



Photographie 137 : Vue lointaine sur le projet éolien depuis les contreforts de la Gâtine, au sud-ouest d'Argenton-les-Vallées (photomontage 05).

Les perceptions depuis le bocage bressuirais et la Gâtine de Parthenay

Cette unité couvre un large tiers de l'AEE, du nord-ouest au sud-est ; elle accueille également le projet. Différents secteurs de visibilité peuvent y être identifiés. Dans les parties correspondant à l'AEE, les vallées (de l'Ouine, du Thouaret et des ruisseaux de la Guérinière et du Marchais au sud ; de l'Ouin et des affluents de la Sèvre Nantaise au nord), forment des reliefs notables qui referment les bassins visuels. En revanche, les hauteurs des interfluves peuvent offrir des vues distantes du projet, lorsque le maillage bocager le permet. Au sein de l'AER et de l'AEI, le relief ne permet que rarement de masquer totalement le projet (vallon de l'Argent au nord de Combrand, du Dolo à l'ouest de Bressuire, vallée de la Sèvre Nantaise en limite sud-ouest de l'AER) ; quelques boisements ponctuels jouent également un tel rôle, notamment au nord de Bretignolles. Mais si les visibilités théoriques sont importantes, la présence marquée du bocage vient filtrer, voire masquer, ces perceptions depuis de nombreux secteurs, et les vues dégagées du projet restent donc largement discontinues. Ainsi, à l'échelle de l'AER, la prégnance visuelle de ce dernier reste relativement peu marquante au vu de l'importance des différents filtres et écrans ; à l'échelle de l'AEI, avec la proximité, les visibilités sont plus fréquentes et la prégnance visuelle des éoliennes plus importante.

Les perceptions depuis le haut bocage vendéen

Cette unité correspond à un paysage collinaire, qui marque une séparation topographique avec les paysages de Vendée au sud-ouest. Les visibilités en direction du projet sont donc fortement influencées par le relief : au-delà de la ligne de crête qui délimite l'AEE, celui-ci est totalement masqué. Sur les versants tournés en direction du nord-est en revanche, les vues théoriques vers le projet sont nombreuses, même si les reliefs locaux liés aux nombreux affluents de la Sèvre Nantaise dessinent de petits secteurs refermés, sans perception potentielle de celui-ci. Depuis les secteurs exposés, la végétation peut jouer un rôle de filtre : souvent, le réseau bocager referme les vues ou masque le projet à l'horizon. Enfin, lorsque celui-ci est réellement perceptible, la distance réduit fortement sa prégnance visuelle. Globalement, les visibilités du projet restent peu marquantes au sein de cette unité.



Photographie 138 : Vue sur le projet éolien depuis le bocage bressuirais, à Courlay (photomontage 08).



Photographie 139 : Vue sur le projet éolien depuis le donjon du château de St-Mesmin, dans la vallée de la Sèvre Nantaise (photomontage 02).

Les perceptions depuis les vallées de la Sèvre Nantaise et de ses affluents

Si la vallée elle-même traverse l'ensemble du périmètre d'étude du sud vers le nord-ouest, l'unité ainsi définie recouvre un secteur moins étendu, depuis les franges sud-ouest de l'AER jusqu'aux limites de l'AEE. Le relief étant peu marqué et les versants assez doux, des visibilitées théoriques du projet sont possibles depuis une large partie de la vallée. Néanmoins, les coteaux et le contexte végétal (réseau bocager) en dissimulent en réalité la majorité : seules des parties de pales émergent le plus souvent de la végétation. Lorsqu'il est visible, la prégnance visuelle du projet depuis cette unité reste donc réduite.

6.3.4 Les effets du projet depuis l'aire éloignée

6.3.4.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire éloignée

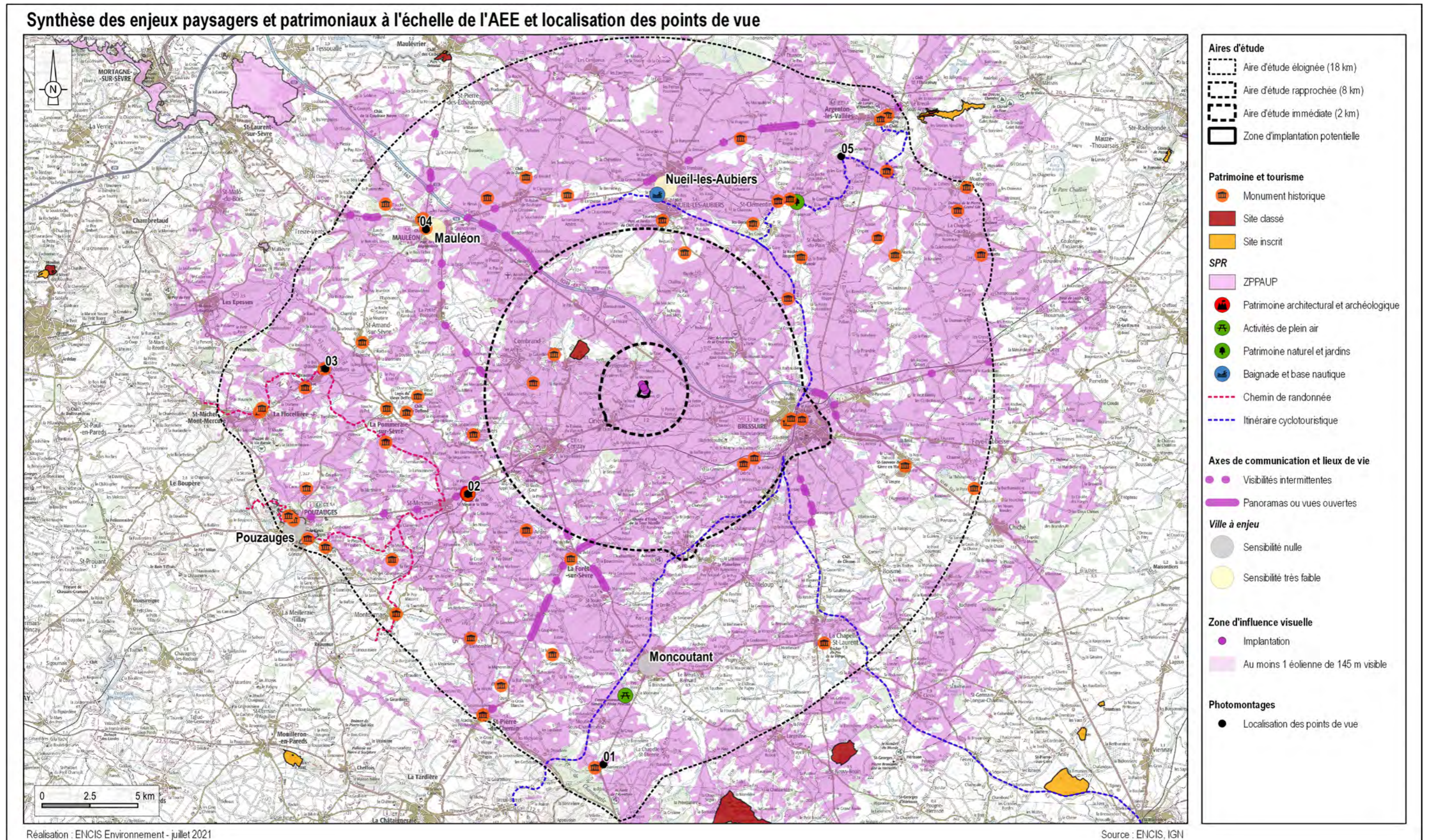
Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

Au sein de l'aire d'étude éloignée, cinq points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte page suivante et présentés au chapitre 2 du carnet de photomontages en annexe.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
01	Voie de circulation ; Patrimoine protégé	Route D744 en lisière de la forêt de Chantemerle (Moncoutant-sur-Sèvre)	Nul
02	Patrimoine protégé ; Tourisme	Donjon du château de St-Mesmin (St-André-sur-Sèvre)	Faible
03	Patrimoine protégé ; Tourisme	Butte de Châtelliers (Sèvremont)	Très faible
04	Patrimoine protégé ; Tourisme	Château de Mauléon (Mauléon)	Très faible
05	Tourisme	Vélo-route " la vallée de l'Argenton " aux abords du château de la Rochefontaine (Argentonnay)	Très faible

Tableau 14 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.



Carte 40 : Localisation des photomontages et synthèse des enjeux dans l'aire d'étude éloignée.

6.3.4.2 Perceptions du projet depuis les villes principales

Comme vu dans l'état initial (partie 3.2.1.1, page 47), l'aire d'étude éloignée comporte plusieurs bourgs et villes de taille modeste. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après.

Mauléon (8 519 habitants)

Si le relief permet des visibilitées théoriques sur le projet depuis certains secteurs (principalement au sud et à l'est de l'agglomération), celles-ci sont en réalité masquées le plus souvent par le tissu bâti. Sur les franges urbaines, la distance et la végétation suffisent en général à dissimuler les éoliennes : seules quelques perceptions lointaines très ponctuelles sont possibles depuis la zone d'activité à l'est. Au cœur du bourg, l'espace public situé au sein de l'ancienne enceinte fortifiée du château offre également des vues lointaines vers le sud-est : le projet est visible, mais très peu marquant (photomontage 04). **L'impact est très faible.**

Nueil-les-Aubiers (5 541 habitants)

Aucune perception du projet n'est possible depuis les bourgs eux-mêmes, en raison des masques bâtis qui referment les perceptions. Quelques visibilitées sont possibles depuis les franges urbaines, notamment les sorties sud des Aubiers (D759 à l'ouest, rue Joseph Herbert à l'est) et depuis les crêtes à Nueil (rue de Bellevue). Sur le coteau en rive droite de la Scie, la route D33 (avenue St-Hubert) offre aussi une vue lointaine du projet, dans l'axe de la voie. La distance tend à réduire fortement ces perceptions, et les éoliennes restent très peu prégnantes. **L'impact est très faible.**



Photographie 140 : En sortie est de Mauléon, le projet est peu perceptible depuis la D149bis.



Photographie 144 : Vue sur le projet éolien depuis le château de Mauléon (photomontage 04).

Pouzauges (5 514 habitants)

Le positionnement de l'agglomération au sud-ouest de la ligne de crête empêche toute perception en direction du projet. **L'impact est nul.**

Montcoutant (3 171 habitants)

Bien que la situation du bourg sur les hauteurs permette des visibilitées théoriques vers le projet, le tissu bâti et la végétation bocagère suffisent à masquer les éoliennes. **L'impact est nul.**



Photographie 141 : Depuis la D154 à l'est de Nueil, le projet est masqué par le relief et les boisements lointains.



Photographie 142 : Depuis l'avenue St-Hubert, aux Aubiers, le projet s'inscrit dans le prolongement de la voie, mais reste très peu prégnant visuellement.



Photographie 143 : Bien que situées sur un versant orienté vers le projet, les franges nord de Montcoutant ne permettent pas de visibilité de celui-ci.

6.3.4.3 Perceptions du projet depuis les axes routiers principaux

L'étude des secteurs de visibilité du projet depuis les axes de circulation permet d'estimer la prégnance du projet sur le territoire. Plusieurs facteurs sont néanmoins à prendre en compte.

L'observateur est en déplacement : les tronçons ouverts aux vues le sont pour une durée d'autant plus limitée que la vitesse est importante. Il faut en effet 13 secondes pour parcourir 300 m à 80 km/h.

L'observateur a un angle de vision très réduit : si on considère habituellement que le champ de vision binoculaire est d'environ 120° en position statique, un conducteur a un champ de vision très réduit, le cerveau concentrant son attention sur le centre de la vue. A 80 km/h, le champ de vision est d'environ 65°. Il faut donc que la vue soit orientée vers le projet pour considérer qu'il est visible.

Le sens de déplacement : les tronçons d'où le projet sera visible sont en réalité ouverts aux vues dans un seul sens.

Globalement, les structures bocagères présentes sur le territoire ont un rôle important de masque. Les axes routiers sont souvent accompagnés par des alignements d'arbres ou des haies, parfois encaissés ou encadrés par de hauts talus. Les routes offrent relativement peu d'ouvertures visuelles. Lorsque des tronçons plus dégagés permettent des vues lointaines, le projet reste le plus souvent en partie masqué par la végétation distante, ne révélant que ses portions les plus hautes.

La N249, du nord-ouest de l'AEE à Bressuire

Depuis le nord-ouest en direction de Bressuire, le trajet est tout d'abord cadré par la présence de talus souvent végétalisés, qui referment les perceptions. Après avoir croisé la D759, à l'est de Mauléon, les visibilitées s'ouvrent vers le sud-est, en direction du projet, qui apparaît souvent dans l'axe de la route. Néanmoins, la distance et la végétation réduisent nettement sa prégnance visuelle. **L'impact est très faible.**



Photographie 145 : Perception en direction du projet, peu prégnant sur l'horizon, depuis la N249 à l'est de Mauléon.

La N149/D149, du nord-ouest à l'est de l'AEE

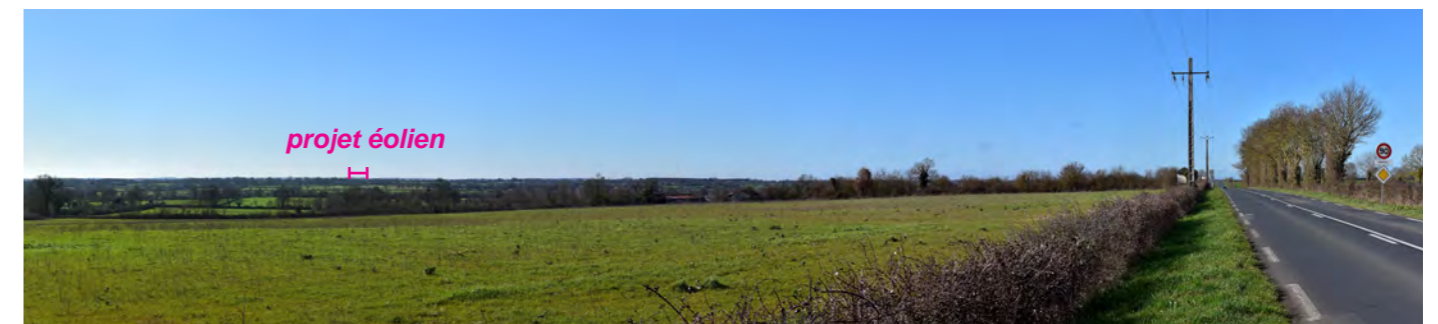
En limite ouest de l'AEE, des vues très partielles, lointaines et fugaces du projet sont possibles (au gré de quelques ouvertures dans les écrans végétaux en second plan), à peine plus marquées en lisière du bois de la Blandinière. Les éoliennes restent difficilement perceptibles au vu de la distance, des motifs végétaux présents et de la vitesse de déplacement. Les reliefs de la vallée de l'Ouin empêchent ensuite toute perception. Depuis le sud-est, la végétation empêche le plus souvent toute perception du projet ; ce n'est qu'aux abords de Bressuire qu'un court tronçon du contournement routier offre des visibilitées distantes et partielles de de dernier, au niveau du franchissement de la D748, mais seules des parties de pales émergent des boisements distants. **La sensibilité est très faible.**



Photographie 146 : Depuis la N149, à l'est de St-Sauveur de Givre en Mai, le projet est masqué par le relief.

La D759, de Mauléon à Argenton-les-Vallées

Les visibilitées du projet sont rares sur cette route : si les vues s'ouvrent vers le sud dans certains secteurs, la végétation distante suffit en général à le masquer totalement. Depuis quelques tronçons, des vues partielles lointaines sont néanmoins possibles, par intermittence (notamment aux abords de Nueil-les-Aubiers) : ces perceptions restent fugaces, et se résument le plus souvent aux extrémités des pales. Entre Argenton-les-Vallées et Nueil-les-Aubiers, un tronçon de moins de 3 km offre des vues lointaines et continues vers le sud, au-delà de la vallée de l'Argent, mais si le projet est alors perceptible, il reste lointain et très peu marquant à l'horizon. **L'impact est très faible.**



Photographie 147 : Depuis la D759, à l'ouest d'Argenton-les-Vallées, le projet est visible mais peu marquant.